



SOLIDARITÉS

Les associations Bauloises recherchent des bénévoles, pourquoi pas vous ?

La Ville de La Baule-Escoublac soutient activement ses associations locales en lançant des actions pour recruter des bénévoles. Engagez-vous pour renforcer les liens de solidarité et contribuer à la vitalité de votre communauté !

Publié le 20 août 2024

Dans le cadre de la politique associative, la Ville de La Baule-Escoublac poursuit l'accompagnement de ses associations avec la mise en place d'actions dédiées à la recherche de bénévoles.

L'engagement, c'est d'abord et avant tout une participation citoyenne. Lorsque l'on s'engage, on contribue à la vie de sa communauté et au bien-être commun. L'engagement renforce les liens de solidarité en stimulant les sentiments d'appartenance à cette communauté.

Le dynamisme des associations repose sur l'engagement des bénévoles qui se consacrent à la mise en œuvre des projets locaux sur la commune de La Baule-Escoublac et la presqu'île. Cependant, il est essentiel de prévoir la succession des dirigeants et de reconsidérer le bénévolat dans son ensemble pour préserver cette vitalité associative. La Ville de La Baule-Escoublac, consciente de cette problématique, souhaite accompagner le tissu associatif local dans ce sens.

Quelques chiffres : (Source 2024 – Baromètre IFOP)

- › Nombre de Français bénévoles dans les associations : 12,5 millions dont 5,5 millions actifs chaque semaine

L'ENGAGEMENT BENEVOLE DES FRANÇAIS :

- › 38% des Français donnent du temps aujourd'hui pour les autres,
- › 24% des Français ont donné du temps, mais plus aujourd'hui,
- › 38% n'ont jamais donné de temps,

En voici quelques-unes :

Tous types de missions

- > <https://www.jeveuxaider.gouv.fr/> (<https://www.jeveuxaider.gouv.fr/>)
- > <https://www.diffuz.com/> (<https://www.diffuz.com/>)
- > <https://www.francebenevolat.org/> (<https://www.francebenevolat.org/>)
- > <https://www.tousbenevoles.org/> (<https://www.tousbenevoles.org/>)

Aussi, le Service Vie associative de la Ville de La Baule recense également les besoins des associations et facilite la mise en relation. Vous pouvez compléter le formulaire dédié pour vous déclarer en tant bénévole baulois pour une association.

Lien de la démarche :

<https://formulaires.mesdemarches.labaule.fr/je-souhaite-devenir-benevole-a-la-baule-escoublac/>
(<https://formulaires.mesdemarches.labaule.fr/je-souhaite-devenir-benevole-a-la-baule-escoublac/>)

Pourquoi faire du bénévolat ?

C'est un atout pour votre curriculum vitae. Bien que ce ne soit pas l'objectif initial, le bénévolat offre l'opportunité d'acquérir de nouvelles compétences ou de renforcer celles existantes. C'est une excellente

- > occasion pour ceux qui réfléchissent à leur avenir professionnel et envisagent une reconversion. Pourquoi ne pas « s'essayer » à des activités que l'on ne pratique pas dans son travail avant d'en faire sa profession ?
- > C'est aussi une source de réalisation personnelle. Se sentir utile et faire partie d'un groupe, en dehors de son cercle d'amis, de la famille ou du lieu de travail, contribue également à maintenir un équilibre dans sa vie.

FAQ

Qu'est-ce que le bénévolat ?

« Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial » (définition du Conseil Économique et Sociale du 24/02/1993)

Où se déroulent mes missions ?

Au sein de l'association, sur le terrain pour des événements ou en distanciel. En effet, même si la présence au sein de l'association est conseillée pour nouer des liens et garder le contact humain, certaines missions peuvent se faire à domicile, à condition d'avoir un peu de matériel (ordinateur, tél...).

Quand ?

<https://www.labaule.fr/information-transversale/actualites/les-associations-bauloises-recherchent-des-benevoles-pourquoi-pas-vous-25713?>

Pour faire quoi ?

Les missions des bénévoles sont variables selon les associations : il peut s'agir d'une aide ponctuelle pour une manifestation (tenir un stand pour la fête du club sportif, ramasser les déchets dans mon quartier...) ou d'une activité plus régulière (animer des ateliers pour les enfants, visiter les personnes âgées, faire de l'aide aux devoirs...).

Autres missions possibles au sein d'une association : président, trésorier ou secrétaire. Ces fonctions sont définies dans les statuts de l'association et sont parfois assurées en binôme.

Une fiche mission peut être définie pour préciser les tâches à réaliser, la fréquence...

Quelle forme prend l'engagement ?

Pas de formalisme particulier, pas de contrat mais un engagement plutôt moral avec l'association. Certaines associations dispose d'une charte qu'elle demande aux bénévoles de signer.

Pour combien de temps ?

Jouez la transparence dès le départ en indiquant si vous êtes partant pour faire quelques mois seulement ou si vous vous engagez sur 1 année complète.

Vous pouvez stopper vos activités à tout moment, mais il est recommandé de prévenir suffisamment à l'avance les dirigeants de l'association pour qu'il puisse organiser la relève.

Ai-je une rémunération ?

Pas de salaire mais possibilité de dédommagement des éventuels frais liés à la mission (déplacement...).

> [Pour aller + loin : vous pouvez consulter le « Guide du bénévolat » \(https://www.associations.gouv.fr/le-guide-du-benevolat-1065.html\)](https://www.associations.gouv.fr/le-guide-du-benevolat-1065.html)



VILLE DE
La Baule
ESCOUBLAC

VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

📞 02 51 75 75 75



LES
PLUS
BELLES BAIES
DU MONDE